

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2018

---

ACTIVITÉS AGRICOLES CULTURES MARINES - (N° 1330)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE22

présenté par  
M. Pahun, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 4 de la proposition de loi, étant donné qu'il est intégralement satisfait par l'article 43 de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite loi Élan, déclaré conforme à la Constitution.